
LE FONCTIONNEMENT ADMINISTRATIF ET BUDGETAIRE DE LA POLICE DE L'AIR ET DES FRONTIERES DE L'AEROPORT DE ROISSY

Ministère concerné	Intérieur et Aménagement du territoire
Programme concerné	Police nationale
Contexte de l'audit	<p>L'aéroport de Roissy Charles de Gaulle est devenu la 1^{ère} porte d'accès au territoire national voire au territoire de l'espace européen Schengen. La direction centrale de la police aux frontières (DCPAF) y dispose d'un service particulièrement étoffé dont les effectifs sont croissants.</p> <p>Au 1^{er} août 2005, ce service compte 1.712 fonctionnaires et adjoints de sécurité (soit 400 de plus qu'en 2002), dont 58 fonctionnaires administratifs. Le budget de fonctionnement courant et d'équipement du service de Roissy est de 3,9 M€ en 2005 (soit une croissance de 23,4 % par rapport à 2002).</p>
Objectifs de l'audit	<p>La forte croissance du service de la PAF de Roissy depuis trois ans conduit aujourd'hui à s'interroger sur ses modalités d'organisation et de pilotage.</p> <p>Au vu de l'organisation administrative et budgétaire du service de la PAF de Roissy, et en particulier de ses relations avec Aéroports de Paris, l'audit identifiera :</p> <ul style="list-style-type: none">• Les changements d'organisation nécessaires ;• Les modalités de pilotage du service par la direction centrale de la police aux frontières.
Composition de l'équipe d'audit	Inspection générale de l'administration Inspection générale de la police nationale Inspection générale des finances